

Informations de la Ligue

- Présentations par les représentants de la Ligue J.Perrin (Directeur), JL. Bordet (Secrétaire Général) et M.Pons (Pt Commission Ethique)
- Sujets :
 - Principes et critères (en cours de de discussion) de la répartition entre les comités de la Ligue des fonds versés à la Ligue par la FFHB
 - Principes de partenariat avec la Ligue pour les Clubs partenaires du Projet territorial

Déclinaison du Contrat Territorial FFHB/Ligue/Comités

- Enveloppe estimée à 30 000€ soit environ 5 000€ / Comité, somme pouvant être bonifiée par un partage des bénéfices liés aux matches des Equipes de France joués sur le territoire (enveloppe non garantié mais estimée à 20 000€)
- Critères en lien avec les objectifs du Projet Territorial



- Pour le critère « Communication » proposition de le remplacer par le nombre de clubs partenaires du Comité
- Une grille est proposée par la Ligue, et les premières orientations doivent être présentées au BD Ligue du 7/2.
- Le CD37 enverra sa proposition à la Ligue après son prochain CA du 3/2.
- A préparer pour le CA (et à mettre à l'ordre du jour du prochain CA) :
 - Sélection parmi les critères qui semblent trop nombreux ?
 - Quels objectifs quantitatifs ?

Accompagnement des clubs par la Ligue / Clubs partenaires

- Dans le précédent projet territorial, il y avait une notion pas toujours bien comprise de « club référent » (choisi par la Ligue) et de « club partenaire »
- Dans le nouveau projet, souhait de simplification et d'embarquement de tous les clubs, avec l'apport d'aides financières en fonction de l'engagement des clubs dans le projet.
- Document récapitulatif en PJ
- Socle :
 - un club club partenaire est club ayant un projet de club formalisé et à jour + un projet en direction du monde scolaire
 - Recensement en cours par la Ligue (formulaire envoyé et relancé par D.Suarez) pour identifier les clubs qui répondent aux critères et les clubs qui ont besoin d'accompagnement pour répondre à ces critères
 - Aide financière = 200€, par remboursement sur facture d'achat à justifier par les clubs (matériel sportif ou non, montant supérieur ou égal à 200€)
- Autres aides :
 - Aide de 15€ par licence événementielle transformée en licence classique en saison N ou N+1 (encourager les événements en direction des non pratiquants et la création de licences événementielles)
 - Aides selon engagement du club dans les 3 domaines développement, formation et arbitrage

S'ENGAGER DANS LE PROJET TERRITORIAL 2024-2028 SAISON 2024-2025

DEVENIR CLUB PARTENAIRE = 200€
Le Territoire contractualise avec le club pour qu'il présente un projet associatif et un projet en relation avec le milieu scolaire par saison.

VALORISATION POUR L'INTERVENANT + VALORISATION POUR LE CLUB

01 PARTAGER SON EXPERTISE
L'intervenant s'engage à partager son expertise dans un domaine défini, à des dirigeants de son bassin. **+50€**

02 S'ENGAGER DANS LA FORMATION
Le club s'engage à accueillir une session de la formation "Débuter dans l'entraînement" dans le respect du cahier des charges. L'intervenant s'engage à assurer la formation "Débuter dans l'entraînement". **+50€** **+200€**

03 ACCOMPAGNER LES JEUNES POTENTIELS
L'intervenant s'engage à accompagner les jeunes potentiels de son bassin dans leur formation technique. **+50€**

04 ACCUEILLIR LES JEUNES ARBITRES
Le club s'engage à accueillir des JAJ de son bassin au sein de l'École d'Arbitrage de son club. L'intervenant s'engage à assurer la formation des JAJ du bassin dans l'École d'Arbitrage de son club. **+50€** **+200€**

+50 à 200€ **LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE FFHANDBALL** **+200 à 600€**

2 axes valorisation
- Pour intervenants
- Pour clubs

Champ du développement
Champ de la formation
Champ de l'arbitrage

LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE FFHANDBALL

- Ethique et citoyenneté :
 - Rappel du dispositif mis en place par la Commission Ethique et Citoyenneté de la Ligue pour constituer un observatoire sur le sujet
 - Identifier via un formulaire les situations positives ou négatives autour de tous les matches
 - Formulaire à rendre accessible via QR code dans tous les gymnases (des affiches ont été distribuées aux clubs)

Ligue Centre Val de Loire HandBall Observatoire des rencontres



- Encourager les arbitres et les officiels à renseigner le formulaire : message à passer par les clubs
- A date, 20 à 30 matches évalués par WE, sur un total de 300 à 400 matc/WE : à renforcer
- **Rappel : Invitation (il faut s'inscrire) à une soirée théâtre le 20 janvier 2025 à 19h à Chambray Les Tours (lien en fin de CR)**

Questions diverses:

- Partage de la galette

Calendrier CA 2024/2025

- 3/02, 10/03, 1/04, 12/05, 10/06
- Coupes jeunes Amboise le 21/06/2025
- AG le 27/06/2025, lieu à définir

Prochaine réunion de CA:

3 Février 2025 à la Maison des Sports avec Ligue

Tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée

Vu le Président
JC Moreau

Vu le Secrétaire
JL Rolant

Parçay Meslay, le 11/01/2025

FAISONS DU TERRAIN UN ESPACE DE RESPECT

Soirée de sensibilisation contre les violences et les incivilités

20 janvier 2025

19h-20h30

Maison de quartier Michel Durand
Place Dian Fossey, Chambray-lès-Tours



Inscription



VOS MOTS, VOS GESTES ONT UN IMPACT



COMITÉ D'INDRE ET LOIRE DE HANDBALL

Maison des Sports de Touraine Rue de l'Aviation BP 100 37210 PARCAY MESLAY

Tel 09 64 44 88 03 SIRET 3 37 772 479 000 32

5437000@ffhandball.net

Web : www.centre-handball.com